

ED(MEM)921

Original: ANGLAIS

Commonwealth House
1-19, New Oxford Street
Londres, WC1A 1NU, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 7400 5050
Fax : +44 (0)20 7421 5500
Courriel : exec.dir@icco.org

A : Membres et observateurs

De : Le Directeur exécutif *a.i.*

Sujet : **Emploi du temps provisoire des réunions, 18-25 mars 2011, Londres**
Groupe de travail d'experts sur les stocks, vendredi 18 mars 2011, bureaux de l'ICCO
Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, lundi 21 mars 2011, Bloomsbury House
Conseil international du cacao et organes subsidiaires, 22-25 mars 2011, Bloomsbury House

Le Directeur exécutif *a.i.* présente ses compliments et a l'honneur d'informer les Membres et les observateurs de l'emploi du temps provisoire suivant pour les réunions du 18 au 25 mars 2011. Les Membres et les observateurs sont priés de noter que **la réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks aura lieu le vendredi 18 mars 2011 de 10h00 à 14h00 dans les bureaux de l'ICCO à la Commonwealth House.** Toutes les autres réunions, y compris les réunions de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, du Conseil international du cacao, du Comité exécutif et toutes les réunions des groupes, auront lieu à **Bloomsbury House, 2-3 Bloomsbury Square, Londres WC1A 2RL.** Les coordonnées des hôtels dans lesquels l'ICCO bénéficie de tarifs préférentiels sont fournies, ainsi qu'un plan de localisation de Bloomsbury House.

Vendredi 18 mars	10h00-12h00 12h00-12h15 12h15-14h00	Groupe de travail d'experts sur les stocks <i>Pause cacao</i> Groupe de travail d'experts sur les stocks
Lundi 21 mars	10h00-11h30 11h30-11h45 11h45-13h00 15h00-16h15 16h15-16h30 16h30-18h00	Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale <i>Pause cacao</i> Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale <i>Pause cacao</i> Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale

Mardi 22 mars	09h30-11h00 <i>11h00-11h15</i> 11h15-13h00 15h00-16h15 <i>16h15-16h30</i> 16h30-18h00	Conseil <i>Pause cacao</i> Conseil Comité Exécutif <i>Pause cacao</i> Réunions des groupes
Mercredi 23 mars	09h30-11h00 <i>11h00-11h15</i> 11h15-13h00 15h00-16h15 <i>16h15-16h30</i> 16h30-18h00	Comité Exécutif <i>Pause cacao</i> Comité Exécutif Réunions des groupes <i>Pause cacao</i> Comité Exécutif
Jeudi 24 mars	09h30-11h00 <i>11h00-11h15</i> 11h15-13h00 14h30-15h00 15h00-16h15 <i>16h15-16h30</i> 16h30-18h00	Conseil <i>Pause cacao</i> Comité Exécutif Commission de vérification des pouvoirs Conseil <i>Pause cacao</i> Conseil
Vendredi 25 mars	09h30-11h00 <i>11h00-11h15</i> 11h15-13h00 15h00-16h30 <i>16h30-16h45</i> 16h45-18h00	Conseil/Comité Exécutif <i>Pause cacao</i> Réunions des groupes Conseil/Comité Exécutif <i>Pause cacao</i> Conseil

Les Membres sont priés d'arriver à l'heure prévue afin de respecter les dispositions de l'article 19 de l'Accord de 2001 et les règles 13 et 49 du Règlement administratif de l'Organisation, relatifs au quorum pour les réunions du Conseil et du Comité Exécutif. A cet égard, les « Mesures destinées à améliorer l'usage efficace des journées affectées aux réunions de l'ICCO », approuvées par le Comité exécutif en décembre 1994, sont jointes au présent document à titre d'information.

POUVOIRS

Les délégués sont priés de remettre leurs POUVOIRS au secrétariat avant le vendredi 4 mars 2011.

Il est signalé aux membres qu'une équipe d'interprètes sera fournie tout au long des réunions.

A noter que conformément au règlement de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, les Membres de l'Organisation internationale du cacao peuvent participer aux réunions de la Commission en qualité d'observateurs.

Les ordres du jour provisoires annotés des réunions du Conseil, du Comité Exécutif, du Groupe de travail d'experts sur les stocks et de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sont joints au présent document.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jms', with a long horizontal stroke extending to the right.

8 novembre 2010

ANNEXE

MESURES POUR UN EMPLOI PLUS EFFICACE DES JOURNÉES DE RÉUNION DE L'ICCO

1. Toutes les réunions commenceront et se termineront ponctuellement aux heures prévues. Les heures de réunion sont les suivantes :

10 h à 13 h le matin

15 h à 18 h l'après-midi

Il pourra être convenu de commencer les réunions avant les heures indiquées ci-dessus.

2. Le rapport de réunion fera mention des délégations et des Présidents qui, par leur absence ou leur manque de ponctualité, auront entraîné un retard dans le début d'une réunion.

3. La sonnerie d'appel sera enclenchée à l'heure prévue pour le début de la réunion et le Bureau de la réunion (Président, Directeur exécutif et membres du secrétariat) devra être présent de façon que le Président puisse ouvrir la réunion en quelques minutes sous réserve du quorum stipulé à la règle 50 du Règlement administratif. Si le Président est absent de la salle de conférence au début de la réunion, le Vice-président assurera la présidence jusqu'à la fin de la réunion.

4. A intervalles réguliers, le Président rappellera l'heure et priera les participants de faire des interventions aussi courtes et à propos que possible. Le Président se réservera le droit d'interrompre les interventions trop longues ou hors sujet, conformément à la règle 18 du Règlement administratif, "Limitation du temps de parole". Les interventions et résumés du Président seront également aussi brefs que possible.

5. A la fin de chaque réunion, le Président annoncera l'heure de début et de fin de la prochaine réunion ou le programme des réunions pour la journée suivante, avec la durée précise qui a été prévue pour chaque réunion.

RÉUNIONS DE GROUPE

6. Les réunions de groupe se dérouleront dans les limites de temps prévues afin d'éviter de retarder les autres réunions et de faire attendre les autres délégués.

7. Lorsqu'une réunion de groupe ne peut pas se terminer à temps, le Président lèvera la séance et présentera un rapport d'activité au Comité exécutif ou au Conseil, selon le cas. Le cas échéant, une autre heure sera fixée pour que la réunion de groupe reprenne et termine ses travaux.

8. Dix minutes avant l'heure prévue de fin d'une réunion, le secrétariat fera passer une note au Président pour l'en aviser. Le Président rappellera l'heure aux participants et se préparera à terminer la réunion à l'heure prévue.

9. Si une réunion de groupe se continue au-delà de l'heure prévue, le Président du groupe et l'interprète en chef se consulteront afin de conclure la réunion rapidement et de manière ordonnée.

Les présentes mesures seront réimprimées et distribuées à l'occasion de chaque réunion de l'ICCO.



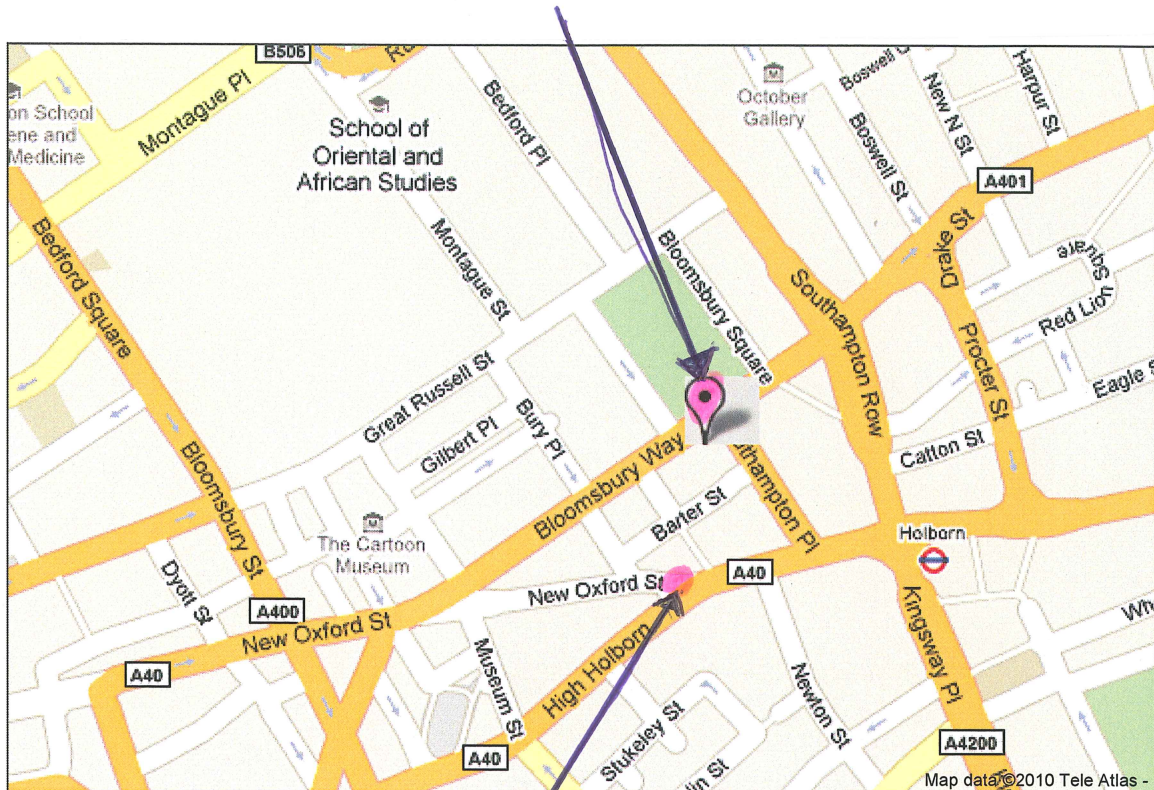
INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION

LONDON CORPORATE HOTEL RATES

Hotel	Tel No:/Website	Rate	VAT	Breakfast
		£		
Holborn Grange Hotel, WC1 – 4*	50-60 Southampton Row, WC1, 0207-242-1800 – www.grangehotels.com	155-180 (S)-(D)	Ex Vat	Inc – C/A =
Rathbone Hotel, W1 – 4*	30 Rathbone St., 0207-636-2001 www.rathbonehotel.com	122-164 (S)-(D)	Ex Vat	Inc - C
Morgan Hotel, WC1 – 3*	24-26 Bloomsbury Street, WC1, 0207-636-3735, www.morganhotel.co.uk	85-95 (S) 115 (D)	Inc Vat	Inc - E
Kingsway Hall Hotel, WC2 4*	66 Gt. Queen Street, London WC2 0207-309-0909 – www.kingswayhall.co.uk	155-195 (S/D)	Ex Vat	Exc – E= £15.75
Clarendon Hotel, WC1 4*	34-37 Bedford Place, WC1, 0207-307-1575 – www.grangehotels.com	115.00 (S/D)	EX Vat	Inc – C
Buckingham Hotel, WC1 4*	39-40 Bedford Place, WC1, 0207-636-2474 – www.grangehotels.com	115.00 (S/D)	EX Vat	Inc – C
Portland Hotel, WC1 4*	31-32 Bedford Place, WC1 0207- 580-7088 – www.grangehotels.com	115.00 (S/D)	EX Vat	Inc – C
Travel Lodge 3*	High Holborn 0870-085-0950 – www.travelodge.co.uk	From 73 (S)	Inc Vat	Exc – C= £6.00

S: SINGLE
D: DOUBLE
A: AMERICAN BREAKFAST
C: CONTINENTAL BREAKFAST
E: English Breakfast

**BLOOMSBURY HOUSE
2-3 BLOOMSBURY SQUARE
LONDON WC1A 2RL**



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION (ICCO)
COMMONWEALTH HOUSE
1-19 NEW OXFORD STREET
LONDON WC1A 1NU**